



4.8 - TABLEAU DE RÉFÉRENCES -SOCLES DE BASE

Domaine SPORTIF			
PNM et N3TF	ETM et PNF	HTM et ETF	D1M et D1F
2 équipes de jeunes Régulièrement engagées	2 équipes de jeunes Régulièrement engagées	1 équipe de jeunes Régulièrement engagée	1 équipe de jeunes Régulièrement engagée
<i>Équipe de même sexe que l'équipe de référence. Sauf pour D1M et D1F ou équipes mixtes acceptées</i>			
Domaine TECHNIQUE			
PNM et N3TF	ETM et PNF	HTM et ETF	D1M et D1F
Anciennes appellations 1 entraîneur Inter Régional ou 1 entraîneur Régional + 1 animateur HB	1 entraîneur Régional	1 animateur HB	1 animateur HB
Nouvelles appellations 1 entraîneur titulaire du Certificat « Performer avec des adultes » ou « Former des jeunes » Ou 1 entraîneur territorial jeune ou Adulte et 1 animateur titulaire du certificat : « Animateur des pratiques éducatives »	1 entraîneur titulaire du certificat « Entraîner des adultes » ou « Entraîner des jeunes » Ou 1 animateur titulaire du certificat : « Animateur des pratiques éducatives »	1 entraîneur titulaire ou en formation du certificat « Entraîner des adultes » ou « Entraîner des jeunes » Ou 1 animateur titulaire ou en formation du certificat « Animateur des pratiques éducatives »	1 entraîneur titulaire du certificat « Contribuer à l'animation sportive de la structure »
<i>Licences blanches acceptées.</i>			
Domaine JEUNES ARBITRES			
PNM et N3TF	ETM et PNF	HTM et ETM	D1M et D1F
2 J.A.J. validés J.A.J Territorial	2 J.A.J. validés Au moins J.A.J Club	2 J.A.J. validés Au moins J.A.J Club	2 J.A.J validés Au moins J.A.J Club
1 Accompagnateur EA validé ou en formation ayant effectué 5 accompagnements	1 Accompagnateur EA validé ou en formation ayant effectué 5 accompagnements	1 Accompagnateur EA validé ou en formation ayant effectué 5 accompagnements	1 Accompagnateur EA validé ou en formation ayant effectué 5 accompagnements
<i>Licences blanches non acceptées pour les J.A.J.</i> 1 Animateur École Arbitrage validé par l'organisme de formation au 31/05 de la saison en cours sauf les clubs ayant déjà un AEA validé <i>Ces JAJ devront avoir effectué 5 arbitrages officiels au 31 mai de la saison en cours</i>			